



## **CONSULTATION RELATIVE A LA CONSERVATION - RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART**

**Lot 1 : Arts graphiques**

**Lot 2 : Photographies**

**Lot 3 : Arts plastiques tout type de matériaux**

**Lot 4 : Métal**

### **PARTIE 1 : GENERALITES**

#### **IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR**

Nom de l'organisme : Fonds régional d'art contemporain de la région Centre-Val de Loire

Etablissement public de coopération culturelle

Siège : 88 rue du Colombier, 45000 Orléans

Siret : 820 773 877 000 15

Représentant : Monsieur Abdelkader Damani, directeur

#### **IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE**

M. (prénom, nom) .....

Agissant en qualité de .....

Engage la société (le cas échéant) .....

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après sur la base de son offre remise au Frac Centre-Val de Loire.

Adresse : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de Siret : .....

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **CONTEXTE**

Le Fonds régional d'art contemporain de la région Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle.

Lieu de découverte et de convivialité, le Frac Centre-Val de Loire développe un programme d'expositions et un programme culturel transdisciplinaire autour des relations entre art et architecture. Il est installé dans le bâtiment des Turbulences à Orléans. Le Frac s'affirme aussi comme une plateforme de production pour la jeune création architecturale à travers des actions de formation avec les écoles d'art et d'architecture ainsi que des workshops internationaux. La Biennale d'Architecture d'Orléans a été créée en 2017, et regroupe plusieurs dizaines d'architectes et artistes invités, avec des expositions dans plusieurs lieux de la région ainsi que dans l'espace public.

Dans le cadre de ses missions, le Frac Centre-Val de Loire constitue une collection publique dédiée à la relation entre art contemporain et architecture, et la diffuse à Orléans, en Région Centre-Val de Loire, en France ainsi qu'à l'international.

## **OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation a pour objet la conservation - restauration d'œuvres d'art et est divisée selon les lots suivants :

Lot 1 : Arts graphiques

Lot 2 : Photographies

Lot 3 : Arts plastiques tout type de matériaux

Lot 4 : Métal

Chaque lot constitue une consultation distincte.

De un à trois prestataires seront sélectionnés pour chaque lot, pour l'achat par bons de commande des prestations spécifiques à chaque lot, sans minimum, et avec un maximum en valeur propre à chaque lot :

Lot 1 : Arts graphiques

Montant maximum pour toute la durée du marché : 7 000 € HT

Lot 2 : Photographies

Montant maximum pour toute la durée du marché : 6 000 € HT

Lot 3 : Arts plastiques tout type de matériaux

Montant maximum pour toute la durée du marché : 6 000 € HT

Lot 4 : Métal

Montant maximum pour toute la durée du marché : 6 000 € HT

## **PIECES CONSTITUTIVES**

Les pièces constituant l'accord sont énumérées ci-après :

- 1.\_ Le présent acte d'engagement complété et signé valant clauses administratives et techniques particulières
- 3.\_ L'ensemble des documents remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre

## **MODALITES DE COMMANDES**

A l'issue de la présente consultation, le Frac Centre-Val de Loire choisira entre un et trois prestataires pour chaque lot, auquel l'établissement fera appel en fonction de ses besoins.

Un devis détaillé sera adressé au Frac Centre-Val de Loire par le prestataire pour chaque demande de devis, sauf si celui-ci n'est pas disponible pour réaliser la prestation demandée. Un bon de commande signé sera adressé au titulaire pour confirmation de la commande.

Le Frac Centre-Val de Loire se réserve le droit de contacter d'autres prestataires pour obtenir d'autres offres commerciales et de ne pas passer commande auprès des prestataires retenus dans les cas suivants :

- impossibilité du titulaire de répondre à la demande de l'établissement
- délais d'exécution non-satisfaisants
- offre jugée non-compétitive (prix plus élevés que l'offre de prix remise lors de la présente consultation)

## **DUREE**

L'accord est conclu à compter de la date de sa notification au titulaire pour une durée initiale de 12 mois, reconductible expressément une fois pour une période de 12 mois, sans que sa durée maximum ne puisse excéder 24 mois.

## **DELAI D'EXECUTION**

Les délais d'exécution des prestations démarrent à compter de la date d'émission des bons de commande et doivent être précisés par le titulaire dans les documents remis à l'appui de son offre.

## **PAIEMENTS**

Le Frac Centre-Val de Loire se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : ..... Code guichet : .....

N° de compte : ..... Clé RIB : .....

IBAN : .....

BIC : .....

## **ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE**

J'affirme sous peine de résiliation de l'accord à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A .....

Le .....

Signature du soumissionnaire et cachet

## **PARTIE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

Les prescriptions techniques sont communes à tous les lots de la présente consultation.

### **TYPES D'INTERVENTIONS**

Les besoins du Frac Centre-Val de Loire en matière de conservation - restauration d'œuvres d'art sont de trois natures :

- conservation préventive : conseil et étude pour le conditionnement et/ou l'entreposage, révision des dispositifs d'encadrement ou de présentation, montage des documents graphiques...
- conservation curative : dépoussiérage, mise à plat, retrait d'adhésif, refixage, rentoilage, consolidation des lacunes, stabilisation de la corrosion, dérestauration, traitement fongique et désinfection, anoxie...
- restauration : décrassage, nettoyage, comblement, retouche, reprise de déchirure ou de déformations, re-assemblage, dérestauration...

### **LIEU DES INTERVENTIONS**

Les interventions se déroulent le plus couramment dans les réserves du Frac Centre-Val de Loire situées à Saint- Jean de Braye, et si besoin au Frac Centre-Val de Loire à Orléans.

Pour chaque intervention, les frais de déplacement seront facturés selon le coût réel des trajets nécessaires, effectués en seconde classe. Le Frac Centre-Val de Loire pourra demander à recevoir une copie des pièces justificatives de ces frais.

Pour les interventions nécessitant plusieurs jours de présence, le Frac Centre-Val de Loire pourra dans certains cas se charger de réserver et payer un hébergement accessible à pied depuis le Frac Centre-Val de Loire. Dans ce cas, il en informera le prestataire. L'hébergement prévoira un couchage deux places dans une chambre individuelle, une salle d'eau et des sanitaires non partagés, ainsi qu'une connexion internet gratuite.

La prestation peut éventuellement être réalisée en atelier si cela est nécessaire, sous réserve de fournir les conditions requises de sécurité et sûreté. Les transports sont alors réalisés par l'équipe du Frac Centre-Val de Loire ou par un transporteur spécialisé. Dans ce cas, un certificat d'assurance est à fournir par le restaurateur.

### **MATERIELS ET MATERIAUX NECESSAIRES**

Le Frac Centre-Val de Loire met à disposition du restaurateur certains matériels et matériaux : plafonnier lumière du jour, table, aspirateur, poids, plaque de répartition, planche de découpe, cutter, papier buvard, polyester intissé. Pour les montages, les cartons de fond sont fournis.

Le petit matériel tel que les pinces, les spatules et autres consommables (adhésif, solvant, gomme, papiers spécifiques, peinture) reste à la charge du prestataire.

Si la prestation nécessite d'autres matériels et matériaux, ceux-ci devront être indiqués dans le devis de manière détaillée.

## **RESTITUTION**

Chaque intervention doit faire l'objet d'une restitution écrite exhaustive, qui prendra la forme selon le type d'intervention :

- D'un courrier électronique envoyé au plus tard 48h après l'intervention et détaillant la nature de l'intervention, les matériaux utilisés, les constats et préconisations éventuelles ;
- D'un rapport d'intervention dans les cas les plus complexes. Il devra comprendre, un constat d'état, un compte-rendu des opérations menées et documentées par des photographies (« avant-après »), le cas échéant des conseils de conservation et de conditionnement, et de proposition(s) de traitement(s) complémentaire(s). Des photographies additionnelles peuvent être transmises par voie numérique, sur support CD-Rom ou USB.

## **PARTIE 3 : MODALITES DE LA CONSULTATION**

### **ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE**

Le soumissionnaire présentera dans son offre :

- Un curriculum vitae détaillé de la ou des personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre de la conservation - restauration d'œuvres d'art au Frac Centre-Val de Loire,
- Une liste de réalisations effectuées durant les trois dernières années, accompagnées éventuellement de photographies,
- Une offre de prix remplie conformément à l'annexe 1 du présent document. L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative permettant de procéder au jugement des offres sur la base d'un bordereau de prix unitaire (devis type). Au cours de l'accord, toute variation par rapport à l'offre de prix remise devra toutefois être justifiée.
- Un dossier de capacités techniques détaillant les conditions pour les travaux en atelier : le seuil admis par la couverture d'assurance, les équipements de sécurités pour les biens et les personnes, les outillages spécialisés, les mobiliers, la surface de l'atelier, les possibilités de collaboration avec d'autres spécialistes (conservateur-restaurateur, socleurs, encadreurs, etc.), ....

Le soumissionnaire joindra également à son offre les documents administratifs suivants :

- Notification de l'enregistrement de l'activité indiquant le numéro de Siret
- Attestation de l'URSSAF indiquant être à jour du paiement des cotisations
- RIB

## **DATES DE PUBLICATION ET DE REMISE DES OFFRES**

Le présent document est publié par le Frac Centre-Val de Loire à partir du 19 décembre 2018.  
Les candidatures doivent parvenir au Frac Centre-Val de Loire avant le **1<sup>er</sup> mars 2019 à midi**.

## **ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature sont à envoyer par voie postale à l'adresse suivante :  
Frac Centre-Val de Loire  
Administratrice générale  
88 rue du colombier  
45000 Orléans.

Les dossiers de candidature peuvent également être déposés à l'accueil du Frac Centre - Val de Loire aux heures d'ouverture au public, sous enveloppe fermée et à l'attention de l'administratrice générale.

Enfin, les dossiers de candidature peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante :  
[marches-publics@frac-centre.fr](mailto:marches-publics@frac-centre.fr)

## **MODALITES DE SELECTION**

La sélection sera réalisée selon les critères suivants :

- Qualité technique sur la base du ou des CV et de la liste des réalisations - 70%
- Prix sur la base du bordereau de prix unitaire - 30%

L'analyse des offres sera réalisée par :

- Clémence Gabant et Léone Gerber, chargées de collection

La notification de clôture de la consultation sera transmise aux soumissionnaires au plus tard le 12 avril 2019.

## **CONTACT :**

Pour toute précision sur cette consultation, vous pouvez contacter :  
Aurélie Derégel, administratrice générale / [aurelie.deregel@frac-centre.fr](mailto:aurelie.deregel@frac-centre.fr)

<b>ANNEXE 1 – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE</b>
--

<b>DESCRIPTIF</b>	<b>PRIX UNITAIRE HT</b>	<b>TVA APPLICABLE</b>	<b>PRIX UNITAIRE TTC</b>
<i>Heure d'intervention</i>			
<i>½ journée d'intervention</i>			
<i>1 journée d'intervention</i>			
<i>2 journées d'intervention</i>			
<i>Rédaction d'un rapport d'intervention</i>			

Date :

Signature et cachet :